

SA SNCF INTÉRESSEMENT

LE MONTANT BRUT EN 2023

Quels que soient votre grade et votre statut au sein de la SA SNCF, vous allez toucher un intéressement de 805 € sur votre paie de mai. La revendication de l'UNSA a été en partie entendue pour une juste rétribution des efforts des salariés de la SA SNCF au titre de l'intéressement. Explications.



L'ANNÉE DERNIÈRE

Pour rappel, l'UNSA-Ferroviaire a signé un nouvel accord d'intéressement SA SNCF. Grâce à la signature de cet accord par l'UNSA-Ferroviaire, le montant de l'intéressement 2023 a augmenté significativement.

CETTE ANNÉE

Le montant de l'intéressement est le plus haut jamais enregistré sur la SA SNCF, il est le deuxième plus important du Groupe. Pour rappel, en 2022, le montant de l'intéressement était de 530 € et de 317 € en 2021.

QU'EN SERA-T-IL DEMAIN?

Les objectifs resteront-ils atteignables ? À cela, vos représentants UNSA-Ferroviaire seront les acteurs de la négociation d'un avenant qui devra correspondre à la réalité des exigences professionnelles de la SA SNCF. ...

POUR L'UNSA, LE MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT DE CETTE ANNÉE **NE PALLIE PAS TOUS LES EFFETS DE L'INFLATION** ET N'OBÈRE PAS **UNE ACTION PLUS VOLONTARISTE SUR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES** SALAIRES.















LE CALCUL **PORTE SUR** L'ATTEINTE DE **5 OBJECTIFS**

- #1 Atteinte du Cash-flow libre Groupe budgété.
- #2 Respect du budget annuel charges exploitation.
- **#3** Atteinte de l'indicateur QVT au baromètre managérial annuel (C'est à vous).
- #4 Atteinte du taux d'emploi des travailleurs handicapés.
- **#5 Diminution** de l'empreinte carbone.

FOCUS SUR LES CRITÈRES PERMETTANT LE CALCUL DE L'INTÉRESSEMENT

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Atteinte du Cash-flow libre Groupe budgété

• Objectif: + 450 M€. • **Résultat :** 1 304 M€. Surperformance : 215 €.

Respect du budget annuel charges exploitation

• **Objectif** : - 1 762,3 M€. • Résultat : - 1 755 M€. • Surperformance : 215 €.

PERFORMANCE **RH & SOCIALE**

Atteinte de l'indicateur QVT au baromètre managérial annuel C'est à vous

• Objectif: 77 / 100. • Résultat : 77.1 %. • Atteint : 100 €.

Atteinte du taux d'emploi des travailleurs handicapés

• Objectif: 6,5 %. • Résultat : 8,98 %.

Surperformance: 100 €.

Diminution de l'empreinte carbone

• Objectif: 73 717 068 Mo. Résultat : 71 723 801 Mo. Surperformance: 175 €.

Les 805 € brut sont versés pour une année complète. Pour les agents n'ayant travaillé qu'une partie de l'année, le calcul se fera au prorata du temps passé en entreprise.

LES DATES **CLÉS À NE PAS** MANQUER

4 AVRIL

• Remise en poste des bulletins pour les agents ayant opté pour la formule papier.

6 AVRIL

• Ouverture de la campagne d'interrogation en ligne.

24 AVRIL

 Date maximale de réception des bulletins papier, de clôture des bulletins électroniques et de réponse (choix de l'agent) en ligne.

CE QU'IL **FAUT RETENIR**

Nous vous rappelons que chaque salarié SNCF éligible à l'intéressement peut choisir entre trois options.

- #1 Le versement automatique et par défaut sur le plan d'épargne Groupe SNCF (fonds Horizon solidaire), défiscalisé et avec abondement de l'entreprise (30 % pour un versement annuel inférieur à 500 € puis 20 % entre 500 € et 1 000 €) au mois de mai 2023.
- #2 Le versement direct sur le salaire de mai 2023 à la demande du salarié, dans ce cas fiscalisé.
- #3 La combinaison des deux solutions, en plaçant une partie sur le PEG et en percevant l'autre partie sur la paie de mai 2023.

À DÉFAUT DE RÉPONSE DE VOTRE PART, L'INTÉRESSEMENT SERA AUTOMATIQUEMENT PLACÉ SUR LE PLAN D'ÉPARGNE DU GROUPE, SANS POSSIBILITÉ DE RÉTRACTATION.

EN DÉTAIL

- En plaçant 805 € brut (726,92 € net) sur le plan d'épargne groupe (PEG), vous bénéficierez de 176,43 € net d'abondement, soit 903,35 € net au total.
- Il est à noter que l'intéressement placé sur le PEG n'est pas soumis à l'impôt.
- En revanche, si vous décidez de toucher cette somme sur la paie de mai, les 805 € brut seront soumis aux cotisations sociales et à l'impôt.

















